

Union internationale des télécommunications

UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

A.12

(11/2016)

SÉRIE A: ORGANISATION DU TRAVAIL DE L'UIT-T

Identification et présentation des Recommandations UIT-T

Recommandation UIT-T A.12

UIT-T

Recommandation UIT-T A.12

Identification et présentation des Recommandations UIT-T

Résumé

La Recommandation UIT-T A.12 décrit la manière d'affecter un numéro avec lettre de série aux Recommandations UIT-T.

Historique

Edition	Recommandation	Approbation	Commission d'études	ID unique*
1.0	ITU-T A.12	2000-10-06	TSAG	11.1002/1000/5279
2.0	ITU-T A.12	2004-10-14	TSAG	11.1002/1000/7422
3.0	ITU-T A.12	2008-10-30	TSAG	11.1002/1000/9643
3.1	ITU-T A.12 (2008) Cor.1	2015-06-05	TSAG	11.1002/1000/12526
3.2	ITU-T A.12 (2008) Cor.2	2016-02-05	TSAG	11.1002/1000/12786
4.0	ITU-T A.12	2016-11-02	TSAG	11.1002/1000/13164

Mots clés

Identification, présentation, numéro avec lettre de série.

* Pour accéder à la Recommandation, reporter cet URL <http://handle.itu.int/> dans votre navigateur Web, suivi de l'identifiant unique, par exemple <http://handle.itu.int/11.1002/1000/11830-en>.

AVANT-PROPOS

L'Union internationale des télécommunications (UIT) est une institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (ICT). Le Secteur de la normalisation des télécommunications (UIT-T) est un organe permanent de l'UIT. Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

L'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'étude à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T, lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution 1 de l'AMNT.

Dans certains secteurs des technologies de l'information qui correspondent à la sphère de compétence de l'UIT-T, les normes nécessaires se préparent en collaboration avec l'ISO et la CEI.

NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression "Administration" est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue.

Le respect de cette Recommandation se fait à titre volontaire. Cependant, il se peut que la Recommandation contienne certaines dispositions obligatoires (pour assurer, par exemple, l'interopérabilité et l'applicabilité) et considère que la Recommandation est respectée lorsque toutes ces dispositions sont observées. Le futur d'obligation et les autres moyens d'expression de l'obligation comme le verbe "devoir" ainsi que leurs formes négatives servent à énoncer des prescriptions. L'utilisation de ces formes ne signifie pas qu'il est obligatoire de respecter la Recommandation.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'UIT attire l'attention sur la possibilité que l'application ou la mise en œuvre de la présente Recommandation puisse donner lieu à l'utilisation d'un droit de propriété intellectuelle. L'UIT ne prend pas position en ce qui concerne l'existence, la validité ou l'applicabilité des droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient revendiqués par un membre de l'UIT ou par une tierce partie étrangère à la procédure d'élaboration des Recommandations.

A la date d'approbation de la présente Recommandation, l'UIT n'avait pas été avisée de l'existence d'une propriété intellectuelle protégée par des brevets à acquérir pour mettre en œuvre la présente Recommandation. Toutefois, comme il ne s'agit peut-être pas de renseignements les plus récents, il est vivement recommandé aux développeurs de consulter la base de données des brevets du TSB sous <http://www.itu.int/ITU-T/ipr/>.

© UIT 2017

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, par quelque procédé que ce soit, sans l'accord écrit préalable de l'UIT.

Recommandation UIT-T A.12

Identification et présentation des Recommandations UIT-T

1 Domaine d'application

Le Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT) examine régulièrement les méthodes d'identification et de présentation des Recommandations, ainsi que le Guide de présentation des Recommandations de l'UIT-T, élaboré et mis à jour par le Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB), fournissant ainsi des lignes directrices détaillées concernant la mise en page et le style. La présente Recommandation établit les principes applicables à l'identification et à la présentation des Recommandations.

2 Identification et présentation des Recommandations

2.1 Toutes les Recommandations du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT (UIT-T) porteront un numéro composé d'un préfixe littéral se rapportant à la série, et d'un numéro identifiant le sujet dans cette série. La numérotation est faite d'une manière qui permette une identification claire et univoque et qui facilite le stockage électronique de l'information relative à la Recommandation. Le numéro de la Recommandation figurera sur la page de couverture avec la date d'approbation dans le format YYYY. Le mois pourra être ajouté, au besoin, pour lever toute ambiguïté.

2.2 Les lettres désignant les séries de Recommandations correspondent aux domaines suivants:

- A Organisation du travail de l'UIT-T
- B *Non attribué*
- C *Non attribué*
- D Principes de tarification et de comptabilité et questions de politique générale et d'économie relatives aux télécommunications internationales/TIC
- E Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
- F Services de télécommunication non téléphoniques
- G Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
- H Systèmes audiovisuels et multimédias
- I Réseau numérique à intégration de services
- J Réseaux câblés et transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
- K Protection contre les perturbations
- L Environnement et TIC, changements climatiques, déchets d'équipements électriques et électroniques, efficacité énergétique, construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
- M Gestion des télécommunications y compris le RGT et maintenance des réseaux
- N Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
- O Spécifications des appareils de mesure
- P Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
- Q Commutation et signalisation et mesures et tests associés
- R Transmission télégraphique

- S Equipements terminaux de télégraphie
- T Terminaux des services télématiques
- U Commutation télégraphique
- V Communications de données sur le réseau téléphonique
- W *Non attribué*
- X Réseaux de données, communication entre systèmes ouverts et sécurité
- Y Infrastructure mondiale de l'information, protocole Internet, réseaux de prochaine génération, Internet des objets et villes intelligentes
- Z Langages et aspects logiciels généraux des systèmes de télécommunication

2.3 Dans chaque série, les Recommandations seront groupées en sections par sujet.

2.4 Le titre de chaque Recommandation doit être concis (pas plus d'une ligne, de préférence), mais unique, significatif et sans ambiguïté. Les détails relatifs à l'objet précis et à la portée de la Recommandation doivent figurer dans le corps du texte, par exemple dans le paragraphe "Domaine d'application".

2.5 La date d'approbation officielle de la Recommandation, la ou les commissions d'études responsables de son approbation et un historique des révisions seront clairement indiqués, ainsi que la procédure d'approbation appliquée. Conformément à la Convention de l'UIT, les Recommandations approuvées selon la variante de la procédure d'approbation (AAP) ont le même statut que les Recommandations approuvées selon la procédure d'approbation traditionnelle (TAP).

2.6 L'auteur d'une Recommandation nouvelle ou révisée fournira, en tête du texte proprement dit, un résumé et un ensemble de mots clés conformément au "Guide de présentation des Recommandations de l'UIT-T". L'auteur peut aussi fournir d'autres éléments liminaires comme un historique, comme cela est prévu dans le Guide.

2.7 Le "Guide de présentation des Recommandations de l'UIT-T" doit être appliqué lors de la rédaction des nouvelles Recommandations et, dans la mesure du possible, lors de la révision des Recommandations existantes.

SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série D	Principes de tarification et de comptabilité et questions de politique générale et d'économie relatives aux télécommunications internationales/TIC
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Réseaux câblés et transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Environnement et TIC, changements climatiques, déchets d'équipements électriques et électroniques, efficacité énergétique, construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	Gestion des télécommunications y compris le RGT et maintenance des réseaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Terminaux et méthodes d'évaluation subjectives et objectives
Série Q	Commutation et signalisation et mesures et tests associés
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données, communication entre systèmes ouverts et sécurité
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information, protocole Internet, réseaux de prochaine génération, Internet des objets et villes intelligentes
Série Z	Langages et aspects généraux logiciels des systèmes de télécommunication